

# Principes directeurs pour une ergothérapie éthique

**World Federation of Occupational Therapists**

April 2024



## Contents

Introduction .....	3
Principes éthiques de l'ergothérapie .....	3
Les valeurs et les croyances de la thérapie occupationnelle .....	3
2. Approche collaborative .....	4
3. Devoir de diligence .....	4
4. Droits humains et justice occupationnelle .....	4
5. Respect de la diversité.....	5
6. Intégrité .....	5
7. Confidentialité .....	5
8. Qualifications et formation continue .....	6
9. Obligations envers la profession.....	6

## Introduction

Les ergothérapeutes doivent être responsables devant la société de l'utilisation de leur expertise au service des autres. Cette responsabilité exige que les principes, valeurs et croyances qui guident le travail en ergothérapie soient clairs pour les membres de la profession, les individus bénéficiant de l'ergothérapie et les autres.

L'objectif principal de ce document est de présenter les principes éthiques, les valeurs et les croyances de la WFOT (Fédération Mondiale des Ergothérapeutes). Cependant, ce document pourrait également servir de guide utile pour les associations membres dans le développement de leur propre code de déontologie dans leur contexte.

## Principes éthiques de l'ergothérapie

Les ergothérapeutes exercent leur profession en s'appuyant sur des valeurs morales et des croyances qui sont formées par un ensemble de principes éthiques fondateurs. Ces principes incluent :

- La bienfaisance - L'obligation d'agir pour le bénéfice des personnes qui reçoivent les services d'ergothérapie, promouvant leur engagement dans des occupations quotidiennes et supprimant les obstacles qui entravent leur participation ;
- La non malfeasance - Le pré requis de « ne pas faire de mal » en pesant le mal potentiel associé aux bénéfices reçus de l'ergothérapie, tout en respectant la prise de risque positive de la participation occupationnelle ;
- L'autonomie - La reconnaissance que les personnes ont une valeur intrinsèque et inconditionnelle et le droit à l'autodétermination de leurs choix, y compris ceux reliés aux buts, à la participation et au partage d'informations ergothérapeutiques ;
- La justice - Le besoin d'un traitement juste, équitable et approprié des personnes et l'évitement des biais dans la pratique, la recherche et l'éducation ergothérapeutiques.

Des conflits peuvent survenir dans l'application des principes éthiques en ergothérapie (par exemple, pour respecter l'autonomie d'une personne en veillant qu'elle ne subisse aucun préjudice). Dans la réponse à ce type de dilemme, un processus de délibération éthique d'une rigueur appropriée devrait être utilisé. De la réflexion, de la pensée critique et de la collaboration sont nécessaires pour envisager les obligations éthiques au sein du contexte de chaque situation et les valeurs et croyances de l'ergothérapie.

## Les valeurs et les croyances de la thérapie occupationnelle

### 1. Focus sur l'occupation

Les ergothérapeutes travaillent avec des individus, des groupes et des communautés dans des contextes variés pour promouvoir la participation dans des occupations qui donnent de la valeur et du sens à la vie. La pratique ergothérapeutique utilise des interventions et des stratégies propices avec des personnes afin de lever les obstacles entravant leur engagement

dans les occupations qu'ils veulent, doivent ou devraient réaliser. Les résultats de l'ergothérapie sont démontrés à travers des améliorations dans la participation, la santé, le bien-être et l'inclusion.

## 2. Approche collaborative

L'ergothérapie adopte une perspective holistique, reconnaissant les dimensions biologiques, psychologiques, sociales, culturelles et spirituelles des individus, des groupes et des communautés qui bénéficient des soins proposés par les ergothérapeutes. Les valeurs, les préférences et la capacité de participation des personnes recevant ces soins sont des considérations centrales dans la pratique en ergothérapie. Les ergothérapeutes offrent le choix et l'autonomie, ils sont garants du respect de la dignité de chacun, et s'engagent dans partenariat avec les individus suivis. Des relations sont établies et entretenues sur la base de la confiance mutuelle, en utilisant des approches basées sur les ressources pour informer sur les services rendus. L'ergothérapie valorise l'autonomie et la singularité des personnes, considérant les individus comme des experts qui participent à la prise de décision concernant les interventions et les objectifs.

## 3. Devoir de diligence

La responsabilité professionnelle principale des ergothérapeutes est envers les personnes recevant les soins d'ergothérapie, qu'il s'agisse d'individus, de familles, de communautés ou de populations. Ils ont le devoir d'éviter toute blessure, perte ou dommage résultant de leurs actions et de répondre avec diligence à tout incident, y compris en s'exprimant d'une voix collective sur les questions éthiques qui impactent leur devoir de diligence. Le respect des principes éthiques prévaut sur toute pratique commerciale ou professionnelle. Une culture de sécurité est favorisée en ergothérapie en embrassant, engageant et gérant les risques en partenariat avec ceux qui reçoivent des services.

## 4. Droits humains et justice occupationnelle

Les ergothérapeutes reconnaissent que la santé est un droit humain et intègrent la justice, la transparence et la responsabilité dans leur pratique. Une approche fondée sur les droits est plébiscitée pour la justice occupationnelle, incluant des droits occupationnels qui comprennent :

- La participation à une gamme d'occupations qui soutiennent la survie, la santé et le bien-être afin que les populations, les communautés, les familles et les individus puissent s'épanouir et réaliser leur potentiel.
- Le choix d'occupations sans pression, force, coercition ou menaces, tout en reconnaissant les responsabilités associées envers d'autres personnes, d'autres formes de vie et la planète.
- L'engagement dans des occupations nécessaires et choisies sans risque pour la sécurité, la dignité humaine ou l'équité.

La justice occupationnelle s'étend également aux ergothérapeutes, avec des droits à être respectés et protégés tout en respectant les responsabilités liées au devoir de diligence.

## 5. Respect de la diversité

Les ergothérapeutes prennent en compte la diversité culturelle, les modes de vie et les opinions des personnes qu'ils servent et ne discriminent pas sur la base de la race, des capacités, de l'origine nationale, de l'âge, du genre, de la préférence sexuelle, de la religion, des croyances politiques ou du statut dans la société. Les individus bénéficiant d'actes d'ergothérapie sont traités avec respect et considération ; les personnes sont reconnues comme uniques dans la façon dont elles combinent des éléments culturels, sociaux, psychologiques, biologiques, financiers, politiques et spirituels dans leur performance occupationnelle personnelle et leur participation à la société. Tous les individus sont interconnectés et reconnus comme égaux pour mener une vie qu'ils valorisent, en fonction de leur identité individuelle.

## 6. Intégrité

Les ergothérapeutes respectent des normes de conduite à tout moment et font preuve d'intégrité personnelle, d'honnêteté, de fiabilité, d'ouverture d'esprit et de loyauté. Ils servent au mieux les intérêts du public, guidés par un ensemble de compétences, de normes et d'éthique, et en accord avec les lois, les réglementations et les politiques selon les conditions où ils exercent. Ils ont la responsabilité de communiquer de manière sincère, ouverte et précise et sont responsables de leurs actions en toute transparence quant aux raisons de leurs choix. Le consentement éclairé des personnes accompagnées en ergothérapie est demandé avant le début de l'accompagnement, et renouvelé le cas échéant.

Conformément à leur responsabilité professionnelle première envers les personnes accompagnées, les ergothérapeutes veillent à ne pas agir en fonction d'intérêts qui entrent en conflit avec l'exercice impartial de leurs fonctions ou qui peuvent être perçus comme conflictuels, et à ne pas se placer dans une position d'obligation envers des personnes qui pourraient ou sembleraient bénéficier d'une considération particulière. Les conflits d'intérêts peuvent concerner des intérêts intellectuels, physiques, émotionnels, financiers, politiques, professionnels ou commerciaux et découler de relations telles que l'emploi, les consultations, les honoraires, la famille et les réseaux personnels. Les conflits d'intérêts comprennent, sans s'y limiter, les actions entreprises en vue d'un gain financier personnel ou l'appropriation d'idées lors de l'examen de travaux similaires ou de nature concurrente à ceux d'une personne. Afin d'éviter les conflits d'intérêts, les limites des relations sont reconnues et respectées ; les ergothérapeutes s'abstiennent d'entretenir des relations personnelles avec les personnes qu'ils accompagnent.

## 7. Confidentialité

Les ergothérapeutes respectent le droit de tous les individus à la confidentialité et à la vie privée. Ils traitent de manière confidentielle et maintiennent la confidentialité et l'intégrité de toutes les informations personnelles. Les ergothérapeutes reconnaissent que les parents et les proches jouent un rôle important dans l'accompagnement en ergothérapie et qu'ils doivent être informés et impliqués, le cas échéant, avec le consentement des personnes bénéficiant de l'ergothérapie.

## 8. Qualifications et formation continue

Les ergothérapeutes sont des professionnels autonomes qui portent des jugements indépendants dans la prestation de services pour lesquels ils possèdent des connaissances, des compétences et des aptitudes. Ce sont des professionnels instruits et autonomes qui s'appuient sur des données probantes pour prendre des décisions raisonnées et responsables. Les ergothérapeutes exercent uniquement dans le cadre de leurs connaissances, compétences et aptitudes professionnelles et sont censés satisfaire ou dépasser les exigences en matière de compétences pour une pratique sûre et efficace de l'ergothérapie, à la fois au début et tout au long de leur carrière. Ils doivent répondre à l'évolution des exigences en matière de compétences grâce à un processus d'apprentissage tout au long de la vie qui garantit que leur travail est toujours fondé sur les meilleures données disponibles.

Les actes d'ergothérapie sont confiés par les ergothérapeutes à une autre personne uniquement si cette dernière possède le niveau de compétence et de supervision requis. Les exigences en matière de compétences, quelle que soit la situation, sont influencées par de nombreux facteurs, notamment les types de services fournis, le lieu où le travail est effectué et la personne accompagnée par l'ergothérapeute.

## 9. Obligations envers la profession

La profession d'ergothérapeute élabore des normes de pratique et de conduite qui adhèrent à un ensemble de valeurs et postures éthiques devant permettre l'autorégulation. La profession met en place des systèmes de contrôle et de responsabilité pour démontrer et rassurer le public sur le fait que l'ergothérapie repose sur des processus solides. Les ergothérapeutes se doivent d'accroître leurs connaissances et d'adopter une démarche promouvant la santé et le bien-être. Pour maintenir un savoir actualisé, ils contribuent au développement continu de la base de connaissances qui sous-tend la profession par l'intégration de données probantes dans la pratique et la recherche. Les ergothérapeutes partagent leurs connaissances, leurs compétences et leurs aptitudes en supervisant les étudiants dans le cadre de la formation en ergothérapie et en servant de conseillers à d'autres ergothérapeutes. Ils promeuvent de manière éthique l'ergothérapie auprès du public, d'autres organisations professionnelles et d'organismes gouvernementaux aux niveaux local, régional, national et international.

Les ergothérapeutes accordent de l'importance à leur propre dignité, à leur bien-être et à leur santé. Ce résultat nécessite des environnements de pratique positifs, caractérisés par la reconnaissance de la profession, le développement professionnel continu, la possibilité d'une autoréflexion, des structures de soutien, des ressources adéquates, des pratiques de gestion saines et une rémunération juste et équitable.

## 10. Responsabilité à l'égard des sociétés locales et mondiales

L'ergothérapie recouvre de nombreux secteurs au-delà de la santé, notamment l'éducation, le travail et le développement social. Dans tous les domaines, l'ergothérapie a l'obligation de promouvoir l'utilisation des ressources pour fournir des services de telle manière à ne pas compromettre la santé des générations actuelles ou futures. La profession travaille en collaboration avec des partenaires clés pour promouvoir la participation professionnelle et influencer la politique sociale et l'infrastructure en fonction des contextes locaux et des besoins de la population. Les ergothérapeutes reconnaissent la nécessité d'une collaboration interprofessionnelle et respectent les contributions uniques des autres professions dans une perspective locale, régionale et mondiale, en comprenant que leur contribution en tant qu'ergothérapeutes est basée sur l'engagement professionnel dans la mesure où il affecte la santé et le bien-être.

*Traduction réalisée par*

*Stéphanie Nadal (ergothérapeute DE)*

*Daphné Parmentier, Anthony Topkimoff et Clara Verdier étudiants en ergothérapie*

*Institut de Formation en Ergothérapie de Marseille*

*Novembre 2024*